JG/HM REPUBLIQUE DU DAHOMEY -=-=-=-=-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE -=-=-=-=-

PORTO-NOVO, le 14 AOUT **I96I**

-=--------

ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

253 /PR/CAB/MAID.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

SOMMAIRE: Nomination

la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution to de la République du Dahomey;

la loi N959/I6/ALD du 9 Juillet I959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

VU les nécessités de service :

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

) ECRETE:

ARTICLE Ier .- Mr. ADOTEVI Innocent, Préfet par intérim du Sud, est nommé, cumulativment avec ses fonctions actuelles, Sous-Préfet de Cotonou.

ARTICLE 2 .- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE le Ministre des Affaires Interieures

M. AROUNA.

Hubert MAGA

S/P_COTONOU. I INI ESSE.

FB. CD. PREFECT.SUD. I

INFO-RADIO: 2 TRESOR. I 2 I 6 I Ι

CF. SF.

AMPLIATIONS: ORIGINAL.

JORD.

MADI.

MFPT.

SGCM.

PCM.

DP.

FP.

I

I

4

I

8

et de la Défense,